



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 octobre 2015

Acquisition de la nationalité française : création d'une plate-forme régionale de la naturalisation à la préfecture de la Loire-Atlantique à compter du 1^{er} novembre 2015

Dans l'objectif d'harmoniser et d'améliorer le traitement des dossiers, les **demandes de naturalisation et les déclarations d'acquisition de la nationalité française par mariage** des demandeurs domiciliés dans les 5 départements de la région des Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée) seront désormais instruites par une plate-forme régionale de la naturalisation située à la préfecture de la Loire-Atlantique à Nantes.

Il résulte de cette nouvelle organisation qu'**à compter du 1^{er} novembre 2015, l'accueil des demandeurs et l'enregistrement des dossiers se feront désormais exclusivement à la préfecture de la Loire-Atlantique située à Nantes.**

Préfecture de la Loire-Atlantique
Plate-forme naturalisation- dépôt de dossier
6, quai Ceineray
BP33515
44035 NANTES CEDEX 1
Courriel : pref-naturalisations@loire-atlantique.gouv.fr

Une permanence téléphonique sera assurée le lundi matin de 9 heures à 12 heures au 02 40 41 22 28 à partir du 1^{er} novembre 2015.

